

# Compte rendu réunion du CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON DU VINGT SIX MAI 2003 (26-05-2003)

Absents excusés :

Secrétaire : Monsieur Nary KEO KOSAL

Démissionnaire : Madame Christelle CHAVASSIEUX.

**Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire**

- **ECOUTE** Monsieur KEO KOSAL Nary présenter pour la commission municipale élargie "jeunes loisirs sports", le dossier de création d'un poste d'animateur diplômé communal pour 3 projets distincts.

Monsieur KEO KOSAL Nary expose le contenu du dossier et explique pourquoi la commission tient à présenter ce dossier à cette séance du conseil :

**a) Temps de travail de l'animateur : temps partiel estimé à 1080 h/an.**

- o **Pourquoi ce besoin d'animateur diplômé professionnel**

Le club des jeunes fonctionne bien, mais il est fragile. L'animation des jeunes est une tâche exigeante, qui nécessite une formation adaptée, et une remise en cause permanente. Elle ne peut durablement être assurée uniquement par des personnes bénévoles. **De plus la nouvelle législation jeunesse et sports va contraindre le Comité d'Animation à déclarer le club en centre de loisirs ou Espace ouvert**, et donc de s'adapter à des normes d'encadrement (nombre et qualification) qu'il n'a pas aujourd'hui les moyens d'assurer.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL, après maintes réflexions**

- **N'A PAS D'OBJECTIONS** sur le projet présenté (projet de création d'un emploi communal d'animateur inclus dans le cadre du Contrat Temps Libre). Par conséquent, la commission municipale élargie "jeunes-loisirs-sports" va soumettre son projet à la commission de pilotage du "CTL" de la COPAMO après avoir fait le point avec le Coordinateur le mercredi 28/05/2003 à 20h00 à la mairie de Rontalon.

---

Monsieur le Maire informe de la politique de la COPAMO concernant la voirie.

Monsieur le Maire informe qu'une commission agricole a été créée à la COPAMO. Monsieur Didier CARRA est désigné comme délégué pour représenter la commune de Rontalon.

Monsieur le Maire informe sur la répartition des demandes de subventions au titre du contrat triennal.

Monsieur Joseph GONON informe de l'avancement du projet du bâtiment « ancienne cantine » :

Le permis de construire sera déposé dès que les nouveaux plans seront établis.

Monsieur le Maire informe sur l'avancement des travaux de la nouvelle station épuration:

- Les travaux sont bien avancés sur les points suivants :
  - Tout équipement mécanique,
  - Remblayage autour des constructions
  - Local technique (les travaux de plomberie restent à effectuer)

Monsieur René FAYOLLE pour la commission « scolaire » informe de la réunion du 12 mai 2003.

Mademoiselle Claudine CHAMBE informe que les communes de Soucieu en Jarret et Taluyers reçoivent le groupe de théâtre « Rencontres des Nomades le 14, 20 et 21 juin 2003.

Monsieur Nary KEO KOSAL informe :

Pour le site Internet de la COPAMO, il a été demandé à chaque commune de transmettre des photos. Rontalon a choisit de ne pas transmettre les photos mais de donner sa page de présentation de la commune.

Monsieur George GRATALOUP informe l'assemblée générale 2003 de l'AMAD "Association de Maintien à Domicile du Pays Mornantais" s'est tenue le 22 mai 2003 à Mornant.

L'AMAD couvre les 16 communes de la COPAMO plus la commune de MONTAGNY.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE** d'accorder une subvention de 150 euros à l'Association Gymnastique Volontaire de RONTALON.

**AUTORISE** un virement de crédits de 161 euros sur le programme Rénovation de l'installation téléphonique de la mairie.

**PREND** connaissance d'une lettre de remerciements de la commune de MARSILLARGUES (Gard) adressée à l'Association des Maires Ruraux pour la subvention allouée l'an dernier et à laquelle RONTALON avait participé à la suite des graves intempéries.